

NOVEMBRE 2023

BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 11 JANVIER 2024

COMMENTAIRE GÉNÉRAL

POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2023

En novembre 2023, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) représente 756 309 équivalents temps plein (ETP) en baisse de 7,4 % par rapport à novembre 2022, correspondant à environ 60 000 ETP de moins en un an. Le mois de novembre est ainsi caractérisé par le recul le plus marqué enregistré cette année, témoignant, après le décrochage d'octobre (-6,3 %), d'une dégradation plus nette au 4^{ème} trimestre.

Dans le détail des activités utilisatrices, tous les secteurs sont orientés à la baisse par rapport à l'an dernier :

- Avec -8,1 % (sur un an), le repli du travail temporaire s'accroît dans l'industrie et se situe à son point le plus bas de l'année.
- L'évolution de l'intérim dans le BTP, avec -3,3 % sur un an, demeure au-dessus de la moyenne mais n'en est pas moins marquée par un retournement après 5 mois de hausse.
- Les tendances dans les domaines du tertiaire sont en novembre un peu moins mauvaises qu'en octobre, mais restent significativement en retrait :
 - Avec -8,3 %, l'évolution dans les transports-logistique se situe près de 2 points au-dessus de celle d'octobre (-10,2 %).
 - Même si le recul s'atténue légèrement, avec -12,7 % en novembre (après -13,8 % en octobre), l'emploi intérimaire demeure pénalisé dans le commerce par l'atonie de la consommation des ménages.
 - Avec -6,5 %, la baisse dans les services est à peu près de même ampleur que le mois précédent (-6,8 %).

Dans ce contexte, les métiers les plus qualifiés (cadres et professions intermédiaires : -0,5 % ; ouvriers qualifiés : -6,1 %) sont moins sanctionnés que ceux des premiers niveaux (ouvriers non qualifiés : -9,4 %, employés : -11,3 %).

CONTACTS PRESSE

Dylan Jullian
06.18.89.56.73
dylan.jullian@omnicomprgroup.com

Victor Morelle
06.18.83.59.55
victor.morelle@omnicomprgroup.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu
@Prismemploi

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION DE NOVEMBRE 2023 PAR RAPPORT À NOVEMBRE 2022

LES CHIFFRES CLÉS

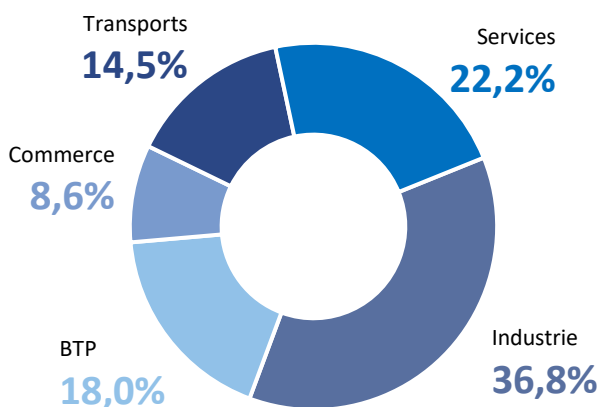
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-7,4 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'ensemble des secteurs est en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans le BTP (-3,3 %), les services (-6,5 %), l'industrie (-8,1 %), les transports (-8,3 %) et le commerce (-12,7 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

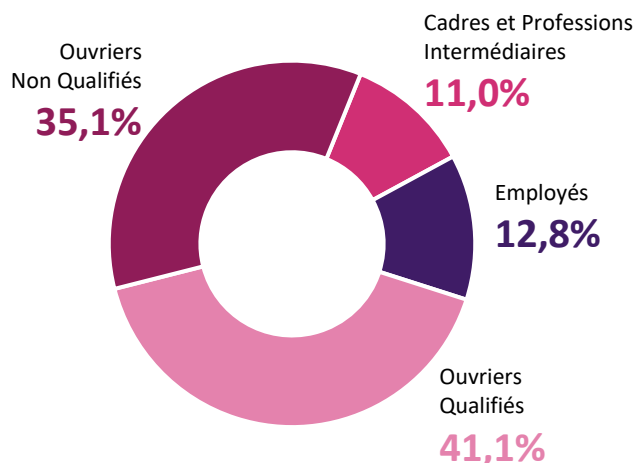


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

L'ensemble des qualifications est en baisse

L'emploi intérimaire diminue chez les cadres et professions intermédiaires (-0,5 %), les ouvriers qualifiés (-6,1 %), les ouvriers non qualifiés (-9,4 %) et les employés (-11,3 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification

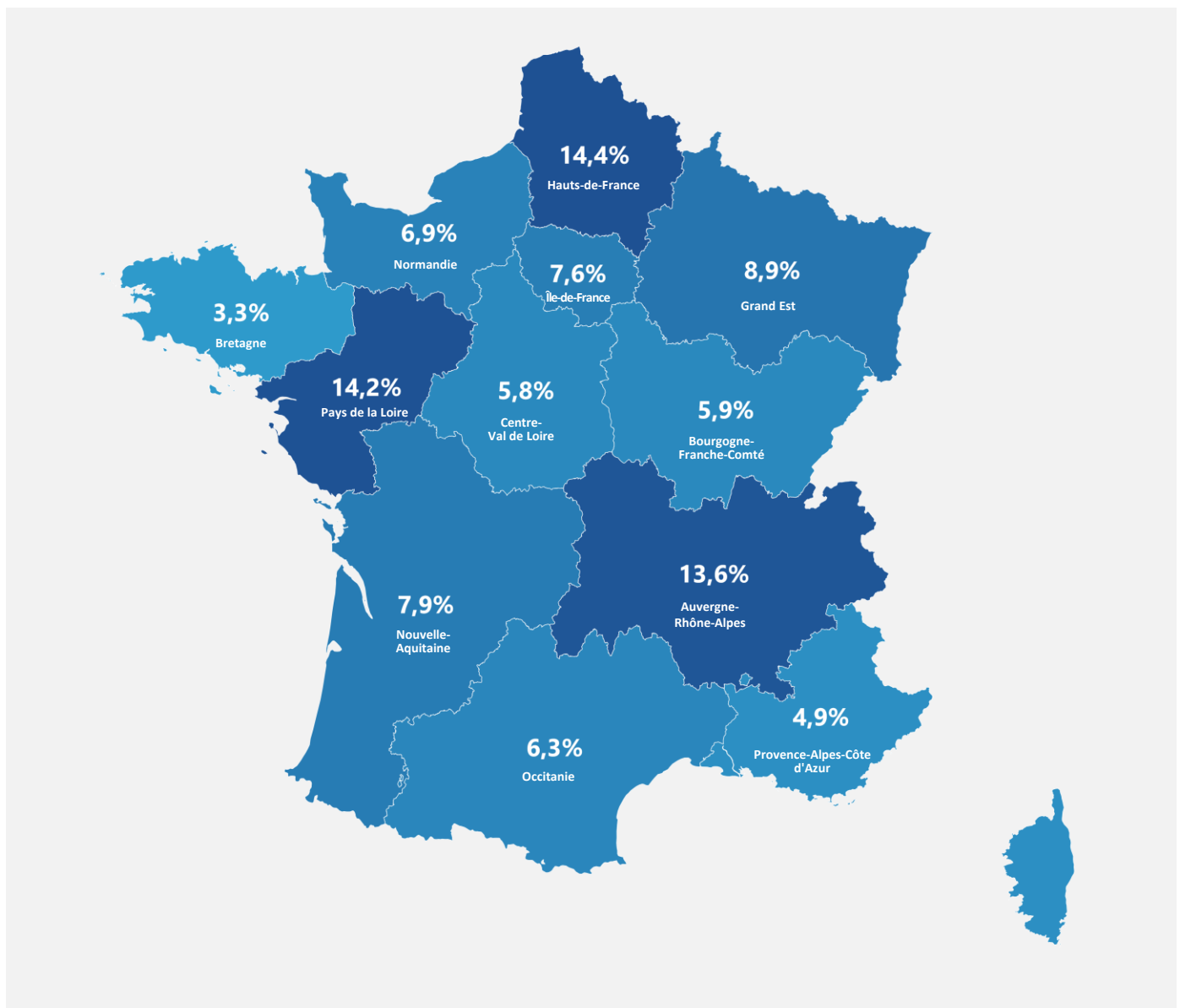


LE CDI INTÉRIMAIRE

En novembre 2023, le CDI Intérimaire représente **46 930 ETP**, correspondant à **6,2 %** des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDII est nettement surreprésenté en Pays de la Loire (10,6 %), dans les Hauts-de-France (10,1 %) et en Normandie (8,2 %). C'est en Bretagne et en Ile-de-France (avec respectivement 3,5 % et 3,0 % des effectifs) que ce contrat demeure le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Hauts-de-France : 14,4 %, Pays de la Loire : 14,2 % et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,6 %.



Centre-Val de Loire

DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

CHIFFRES DE NOVEMBRE 2023 PAR RAPPORT À NOVEMBRE 2022

LES CHIFFRES CLÉS

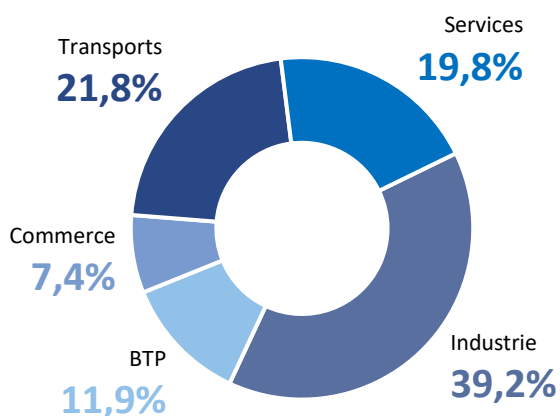
Les effectifs intérimaires sont en baisse (-7,9 %) en région Centre-Val-de-Loire.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'ensemble des secteurs est en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans les transports (-0,6 %), les services (-7,4 %), le commerce (-8,5 %), le BTP (-8,5 %) et l'industrie (-11,4 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

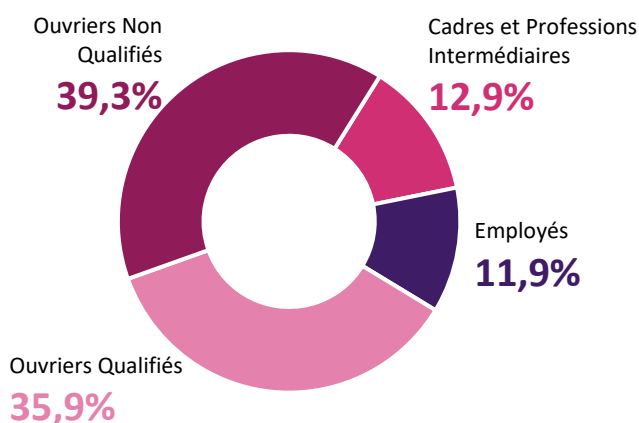


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La majorité des qualifications est en baisse

L'emploi intérimaire augmente chez les cadres et professions intermédiaires (+15,4 %), mais diminue chez les ouvriers qualifiés (-7,8 %), les employés (-8,0 %) et les ouvriers non qualifiés (-13,6 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification



Centre-Val de Loire

TENDANCES TERRITORIALES

	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDI)	Part des CDI dans l'emploi intérimaire total
Cher	-9,5 %	8,8 %
Eure-et-Loir	-15,9 %	7,8 %
Indre	-10,8 %	11,8 %
Indre-et-Loire	-6,6 %	7,3 %
Loiret	-5,2 %	5,9 %
Loir-et-Cher	-7,6 %	7,8 %

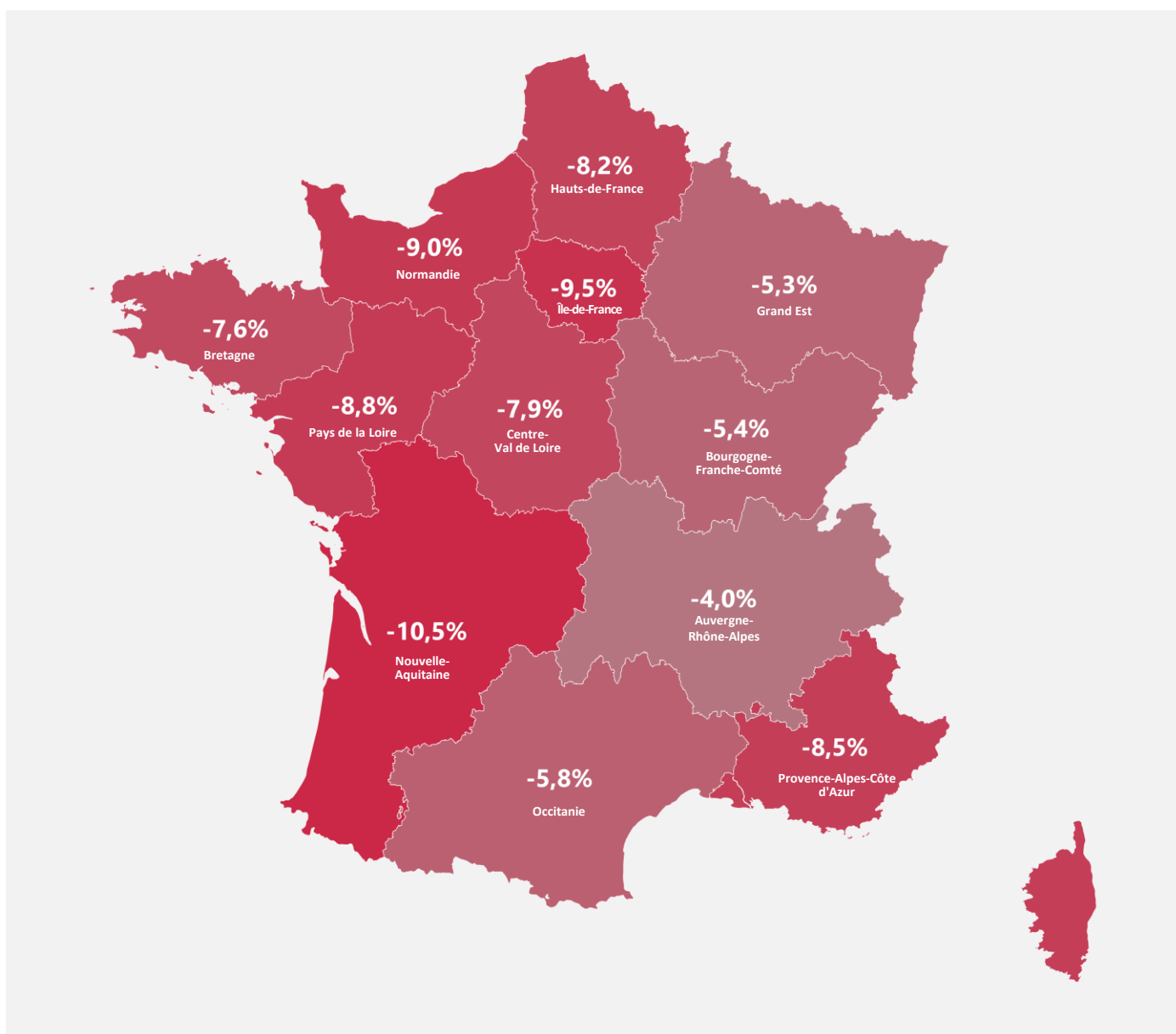


LA FRANCE DES RÉGIONS

Novembre 2023 par rapport à novembre 2022.

Toutes les régions métropolitaines sont en baisse.

Dans le détail géographique, toutes les régions enregistrent des évolutions négatives comprises entre -4,0 % en Auvergne-Rhône-Alpes et -10,5 % en Nouvelle-Aquitaine.

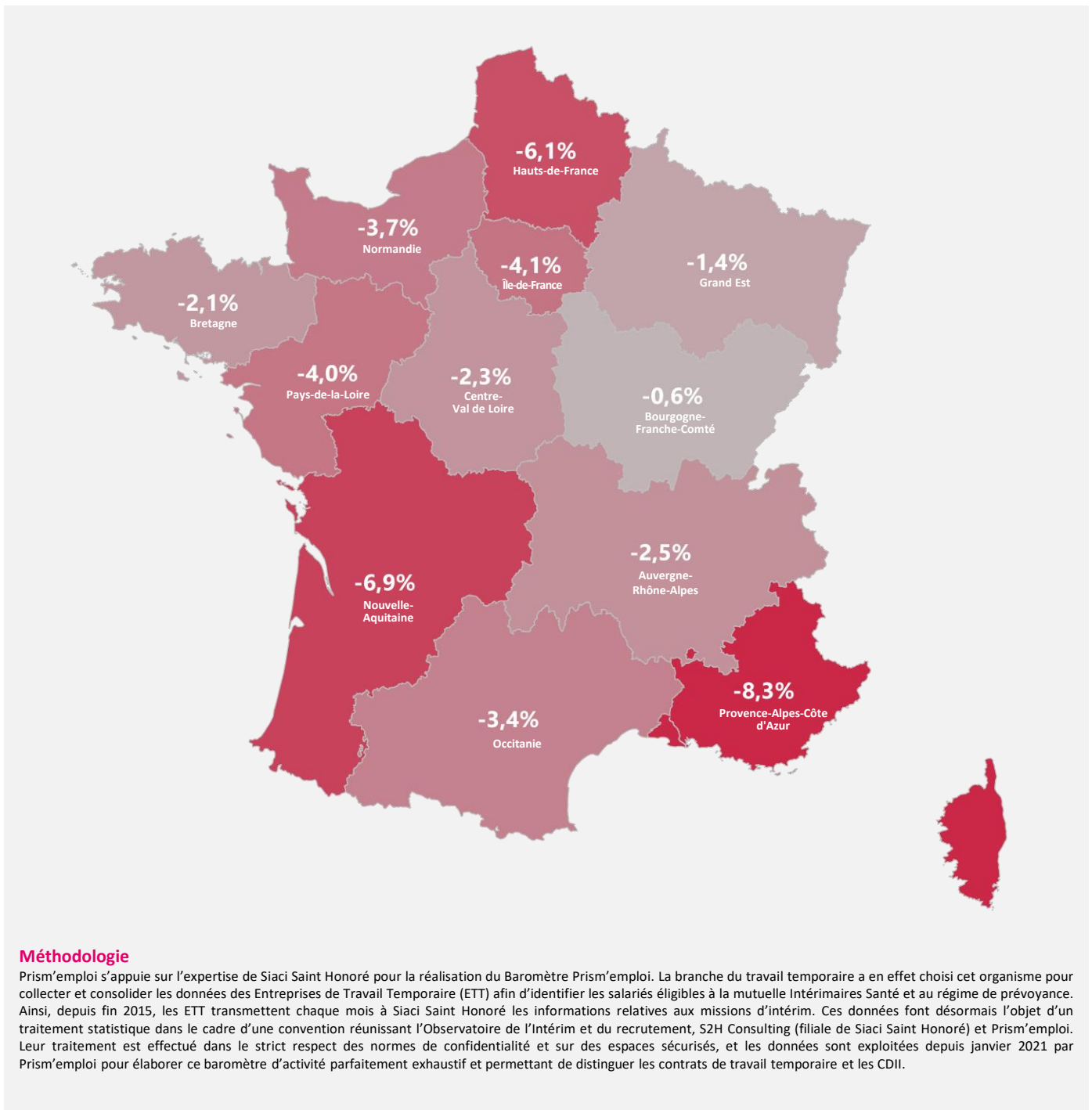


LA FRANCE DES RÉGIONS

Novembre 2023 par rapport à novembre 2022.

Cumul annuel : janvier-novembre 2023 (%)

Au cours des onze premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -3,9 % par rapport à la même période en 2022.



Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.